

Ville de Bruxelles
Mme G. SCHILLEBEECKX
Département Urbanisme
Plans et autorisations
Boulevard Anspach, 6
1000 Bruxelles

V/Réf. : 44M/03
N/Réf. : GM/AH/BXL-2.1641/s341
Annexe : /

Bruxelles, le

Madame,

Objet : BRUXELLES. Rue du Marché aux Herbes, 29. Modification de la façade avant.
Demande d'avis de la Commission de Concertation.
Dossier traité par M. Desreumaux

En réponse à votre courrier du 12/01/04, reçu le 14/01/04 nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 4/02/04 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée s'est prononcée comme suit.

La C.R.M.S. rappelle que cette maison est située dans le cœur historique de la ville, dans la zone de protection de la Grand-Place et de plusieurs biens situés rue du Marché aux Herbes : la Commission ne peut accepter la régularisation de travaux réalisés en infraction à proximité de monuments classés.

La vitrine existant actuellement remplace l'ancienne devanture « Orfevra » probablement datant des années 1930. La C.R.M.S. déplore que l'on n'ait pas profité des travaux à la devanture pour mieux inscrire celle-ci dans les caractéristiques de la façade néoclassique.

Les interventions auraient dû respecter les « Recommandations pour les projets d'architecture dans le centre historique » approuvées par le Collège des Bourgmestres et Echevins du 3/07/1997. Il aurait été préférable de mieux rythmer la partie pleine de la façade située entre le rez-de-chaussée et le premier étage et d'augmenter la largeur des trumeaux de part et d'autre de la devanture. Vu l'étroitesse de la façade, la devanture aurait dû se limiter à une vitrine sur allège et une entrée latérale. Ce dispositif aurait considérablement réduit l'impact visuel du dénivellement du trottoir à cet endroit. La C.R.M.S. demande que ces recommandations soient suivies lors d'une prochaine intervention. Elle recommande de remplacer sans plus attendre la couleur rouge soutenue par un ton plus neutre afin de mieux intégrer la devanture dans le front bâti historique.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. DEGRYSE
Président

c.c. : A.A.T.L. – D.M.S. / A.A.T.L. – D.U.